

L'essentiel des Epreuves Terminales du DNB



Français	Travail sur le texte littéraire et, éventuellement, sur une image (50 points - 1 h 10 min)		Grammaire et compétences linguistiques (Questions sur le texte et exercice de réécriture)	Ecrit : 3 Heures	100 Points	Candidats scolarisés	Candidats libres
	Rédaction (40 points - 1 h 30 min) : 2 sujets au choix (réflexion ou imagination)		Compréhension et compétences d'interprétation (Questionnaire)				
	Dictée (10 points - 20 min) : 600 signes pour la série générale , 400 signes pour la série professionnelle						
Mathématiques	Exercices indépendants avec questions ouvertes, QCM, Vrai Faux, ... dont au moins un exercice d'algorithmique	Epreuve construite afin d'évaluer les connaissances figurant dans le programme de mathématiques du cycle 4 ainsi que la maîtrise des compétences «chercher», «modéliser», «représenter», «raisonner», «calculer» et «communiquer» décrites dans ce programme. Prise en compte de la clarté et de la précision des raisonnements. Prise en compte des essais et des démarches engagées, même non aboutis.		Ecrit : 2 heures	100 Points		
Histoire Géographie Enseignement moral et civique	3 exercices séparés	Exercice 1. Analyser et comprendre des documents en histoire et en géographie (20 points)		Ecrit : 2 heures	50 points		
		Exercice 2. Maîtriser différents langages pour raisonner et utiliser des repères historiques et géographiques (20 points)					
		Exercice 3. Mobiliser des compétences relevant de l'enseignement moral et civique (10 points)					
Sciences (Physique Chimie, SVT, Technologie)	Deux des trois disciplines retenues pour l'épreuve terminale dite de "sciences" Choix fixé deux mois avant l'examen		Chaque sujet de l'épreuve est construit afin d'évaluer l'aptitude du candidat : - à maîtriser les compétences et connaissances prévues par les programmes ; - à exploiter des données chiffrées et/ou expérimentales ; - à analyser et comprendre des informations en utilisant les raisonnements, les méthodes et les modèles propres aux disciplines concernées.		Ecrit : 2 fois 30 min soit une heure	50 Points	
Épreuve orale : soutenance	Présentation de l'un des objets d'étude abordés par le candidat dans le cadre de l'enseignement d'histoire des arts, ou l'un des projets qu'il a menés au cours des enseignements pratiques interdisciplinaires du cycle 4 ou dans le cadre de l'un des parcours éducatifs (parcours Avenir, parcours citoyen, parcours éducatif de santé, parcours d'éducation artistique et culturelle)		L'oral se déroule en deux temps : un exposé suivi d'un entretien avec le jury. - épreuve individuelle, un exposé par le candidat d'environ cinq min suivi d'un entretien d'une dizaine de min avec le jury ; - épreuve collective, dix min d'exposé pendant lequel chacun des candidats intervient, suivi de quinze min de reprise avec l'ensemble du groupe. Barème d'évaluation : Maîtrise de l'expression orale : 50 points - Maîtrise du sujet présenté : 50 points.		Oral : 15 min en individuel, 25 min en groupe	100 points	Candidats scolarisés
Épreuve de langue vivante étrangère des candidats individuels	L'épreuve vise à évaluer les différentes capacités langagières : - Première partie : évaluation de la compréhension d'un texte écrit de deux cent mots maximum choisi pour permettre l'évaluation du niveau A2 du CECRL. Des exercices vérifient la compréhension globale et détaillée du texte (50 points) ; - Deuxième partie : évaluation de l'expression écrite : Les candidats rédigent un texte d'une longueur de 50 à 80 mots environ. Le sujet qui leur est proposé est en relation avec la thématique culturelle du texte choisi pour la première partie (50 points).				Ecrit : 1 h 30	100 points	Candidats libres